

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13 % affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Raison sociale SIRET

Adresse CP / Ville

NOM / Prénom du contact

Tél. Mob. Courriel

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

NOM Ville

Tél.

Votre masse salariale 2021 :

X 0.68% =

Solde Ecole de 13 % TA 2022 :

Subvention en Matériel déductible :€ Bonus Alternant déductible :€

**OGEC ST CROIX ST EUVERTE
28 RUE DE L ETELON
45 000 ORLEANS**

Code UAI de l'école :

0451335G (Enseignement Supérieur)

0450757D (Lycée Technologique)

0451590J (Lycée Professionnel)

Montant : €

Règlement avant le 31 mai 2022

Règlement par :

Chèque n°

Virement (**IBAN** : FR76 3000 4002 1100 0204 2042 150 **BIC** : BNPAFRPPXXX)

Espèces